



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 023/2025**

Séance du 14 Octobre 2025 A 19H

Date de convocation : 08/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MAUZÉ Jean-François

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Monsieur LENOIR Christian
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur MAUZÉ Jean-François
Madame BERTON Dominique
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse

Absents excusés :

Monsieur DUFOUR Frédéric
Monsieur DELHAYE Guillaume
Monsieur GABELLE Simon

Absents ayant donné procuration :

Objet : Décision modificative N°1 du Budget Primitif 2025 : Ouverture de crédit au compte 1641 Emprunt

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à des ajustements en section d'investissement comme indiqué dans le tableau ci-dessous. A noter qu'il s'agit juste d'une ouverture de crédit sans dépense supplémentaire. En effet, quand le projet de la réhabilitation de l'ancienne école et de ses abords, arrivera à son terme et les factures devant être réglées et dans l'attente du solde des subventions et du FCTVA, la commune devra contracter un prêt relais.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Communes ;

Vu le Budget Primitif adopté par délibération du Conseil Municipal ;

Considérant la nécessité d'effectuer quelques ajustements budgétaires ;

Vu le projet de décision modificative présenté par Monsieur le Maire dont les grandes orientations se résument ainsi : Réajustement de certains comptes.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
Décide d'adopter la décision modificative N°1 de l'exercice budgétaire 2025 pour le budget de la commune telle que détaillée dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT : Ouverture de crédit en recette

Compte 1641 Emprunt

+ 200 000€

7 POUR

0 ABSTENTION

0 CONTRE

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture et de sa
publication le 15/10/2025.

Le Maire,

Roland SALENGRO

Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 15/10/2025

Le Maire,
Roland SALENGRO

Le Secrétaire,